

La remise de l'urne et le devenir des cendres

L'urne est remise à la personne ayant pourvu aux funérailles, soit par l'opérateur funéraire mandaté pour organiser les obsèques, soit par les agents du crématorium.

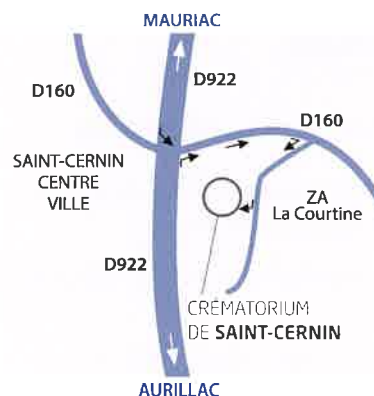
Concernant la destination des cendres, les familles peuvent décider :

- d'inhumer l'urne dans une sépulture,
- de déposer l'urne dans une case de columbarium,
- de sceller l'urne sur un monument funéraire,
- de disperser les cendres dans un site cinéraire (cimetière ou crématorium) ou en pleine nature (sauf sur la voie publique).

Si la famille n'a pas encore fait son choix quant à la destination des cendres, le crématorium peut conserver l'urne pendant une durée maximale de 12 mois.



Accéder au crématorium



Horaires

• Ouverture du site au public

Le crématorium est ouvert :

du lundi au vendredi

8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Le site cinéraire reste ouvert au recueillement en période diurne
7 jours sur 7.

CRÉMATORIUM DE SAINT-CERNIN

ZA La Courtine
15310 SAINT-CERNIN

Téléphone : 04 71 43 05 00

Fax : 04 71 48 65 81

Mail : st-cernin@snc-cremation.fr

Site internet : www.snc-cremation.fr

CRÉMATORIUM DE SAINT-CERNIN





Les installations

Le crématorium de SAINT-CERNIN dispose :

- d'un site de réservation en ligne reprenant l'ensemble des informations pratiques,
- d'une salle de cérémonie pouvant recevoir une centaine de personnes,
- d'une salle de retrouvailles à disposition des familles avec possibilité d'organiser une collation,
- d'une salle de visualisation de la mise à la flamme et d'une salle de remise de l'urne,
- d'un grand hall d'accueil avec distributeurs de boissons à la disposition des familles.

La cérémonie

La cérémonie est généralement dirigée par l'opérateur funéraire.

Le crématorium peut, le cas échéant, mettre à disposition des familles son propre maître de cérémonie.

L'hommage peut-être personnalisé avec diffusion de photos, films et/ou musique.

La famille aura la possibilité d'une retransmission en direct sur internet via un lien sécurisé et/ou d'en disposer sur support clé USB.



La crémation

Pendant le temps de la crémation, la famille pourra :

- se rendre dans un salon d'attente ou en salle de convivialité,
- se retirer et fixer un rendez-vous pour la remise des cendres.

Jardin du souvenir

Il comprend :

- un puits de dispersion avec une stèle de mémorialisation des défunts,
- des rosiers pouvant être associés à la plaque mémoire qui sera apposée sur la stèle de mémorialisation,
- des cases de columbarium,
- des cavurnes.